

LE PETIT PLUS

Aimer Roncq et le faire savoir

Supplément du magazine En Vie de Roncq numéro 8 - novembre 2007

EKIDEN des Madeleines : 2ème édition samedi 31 mars

Le samedi 31 mars après-midi sera courue la 2ème édition de l'EKIDEN des Madeleines, organisé par le Jogging Aventure Ronquoise en partenariat avec la Ville de Roncq et l'O.M.S.

LES EPREUVES

1° Ekiden Classique : Equipes composées de 6 coureurs pour parcourir 42km195 en relais. Le 1er relais : 5 km, le 2ème: 10 km, le 3ème: 5 km, le 4ème: 10km, le 5ème: 5 km et le 6ème: 7.195 km.
Cette course est ouverte aux personnes nées avant 1991.

2° Ekiden Populaire : Equipes composées de 9 coureurs pour parcourir 42km195 en relais de 5 km pour les 8 premiers et de 2km195 pour le dernier.

Cette course est ouverte aux personnes nées avant 1991, pour le 5 km et aux personnes nées avant 1993 pour le 2km195.

3° Ekiden Jeunes : Equipes composées de 10 coureurs pour parcourir 20 km en relais de 2 km. Cette course est ouverte aux jeunes nés entre 1992 et 1997.

LE PARCOURS

Départ Avenue de Flandre à Roncq à 15h. Les courses se déroulent sur un circuit fermé à la circulation.

INFOS PRATIQUES

Inscription par courrier avant le 28 mars à J.A.R. Ekiden Roncq, Maison des Associations, 40, rue Henri-Barbusse 59223 Roncq.
ou sur place, le jour même, de 12h30 à 14h30 avec majoration de 5 euros par équipe (pour les 3 courses).

Les inscriptions devront comprendre le bulletin, les certificats médicaux ou copies de licence et le règlement à l'ordre du Jogging Aventure Ronquoise.

Retrait des dossards le 31 Mars de 12h30 à 14h45 à l'Espace Jeunes Jean-Albert-Bricout, avenue de Flandre à Roncq.

Déroulement de la course : départ à 15 h pour toutes les équipes. Le premier relayeur a le numéro du dossard se terminant par 1. Le deuxième aura le dossard se terminant par 2 et ainsi de suite. Pour les jeunes, le dernier relayeur aura un numéro se terminant par 0.

Les organisateurs sont couverts par une assurance souscrite auprès de la Macif. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Un lot est remis à chaque participant.



MA MEMOIRE ?

JE L'ENTRETIENS avec 1, 2, 3 MEMO

Depuis sa naissance, chacun d'entre nous a beaucoup sollicité sa mémoire lors des divers apprentissages qu'il a reçus, les petits et les grands évènements qu'il a vécus, les petites choses de la vie, rendez-vous ou autre. Toujours dans son enfance on lui a répété : « la mémoire, ça se travaille et ça s'entretient ».

Les instituteurs nous ont fait apprendre « par cœur » des poésies, des listes de départements, des dates, des chants... Le plus souvent ces choses-là on ne les a pas oubliées, mais la mémoire au quotidien, un nom, une action, un rangement... ne se sont pas imprimés dans notre tête et nous pensons avoir perdu la mémoire.

Ainsi, entendant si

1. ATELIER MEMO :

Un atelier gratuit d'

Il est ouvert aux seniors de la commune.

2. GYM MEMO :

Un atelier, animé par une animatrice de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire est ouvert aux seniors ronquois.

Cet atelier propose un entraînement de la mémoire sur le concept « bouger, c'est améliorer sa mémoire ».

Cette renc

Le nombre de places pour l'atelier Gym Memo est limité à 15 places par module. Pour le premier module, les séances sont organisées chaque lundi de 14h30 à

3. MES MOTS D'AVANT – MEMO D'AVANT

Cette activité conviviale, réunira autour d'une tasse de café des mars des Ronquois ayant envie d'échanger sur la vie d'avant à Roncq. Vous passerez un agréable moment en évoquant vos souvenirs. Ceux-ci seront enregistrés puis écrits et publiés dans la commune pour les curieux du temps d'avant et laisseront un précieux témoignage aux enfants de demain.

Pour plus amples renseignements, vous pouvez vous rapprocher du C.C.A.S. – 03.20.25.64.19



Attention travaux

Travaux de gaz rue Latérale jusqu'au 7 février

Travaux sur le réseau d'eau potable face au 381, rue de Lille jusqu'au 7 février

Travaux de VRD avenue de l'Europe du 10 février au 30 juin.



Vous avez un projet pour la rénovation de votre façade ...

Dans la cadre de la valorisation du patrimoine architectural de notre commune, la mairie participe au financement de votre projet sur avis d'une commission.

Cette participation couvre au maximum 30 % de la valeur des travaux plafonné à 3 000 euros et selon la densité de la rénovation.

Cette somme est versée directement à l'entreprise effectuant les travaux.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Centre Technique Municipal (Mme DEWIT au 03 20 25 64 29) qui vous fournira tous les renseignements et documents utiles et nécessaires.

Carnet

Ils sont arrivés

Octobre

Lou-Anne Happe, le 25 ; Clément Boisson, le 27 ; Maxence Voinier, le 28 ; Jeanne Deltour le 31.

Novembre

Victoire Prévost, le 1er ; Clara Van Gucht, Antoine et Martin Dehaeze, le 8 ; Emily Ahmim, le 12 ; Thomas Acquart, le 16 ; Matéo Fontaine, le 20 ; Lou-Anne Colau, le 21 ; Hector Lamblin, le 27 ; Océanne Destailleurs, le 28 ; Théo Vanhuysse, le 30.

Décembre

Heliot Buisset, le 3 ; Lucas et Tiago Palos Ladeiro, le 9.

Ils nous ont quittés

Novembre

Jacques Montreuil, le 1er ; Robert Catteau, le 10 ; Charles Flament, le 19 ; Lucette Boussemart épouse Braems, le 20 ; Marie-Madeleine Castelein, veuve Geiregat, le 27 ; Denis Cloet, le 30.

Décembre

Michel Dalle, le 1er ; Andrée Lemay épouse Ployaert, le 11 ; Hugues Flipo, le 13 ; Henri Cuvelier, le 18.

Elections 2007

L'élection présidentielle aura lieu le 22 avril et le 6 mai.

Les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin.

Horaires de la Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale est ouverte les lundi, mardi et vendredi de 15h à 18h ; le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Durant les vacances scolaires elle est ouverte les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Horaires des Services Techniques

Au Centre Technique Municipal, vous êtes accueillis du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30. Rendez-vous techniques pour l'urbanisme (à prendre par téléphone à l'accueil du C.T.M. au 03 20 25 64 29) les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30. Accueil téléphonique pour l'urbanisme tous les matins, du lundi au samedi de 8h à 12h.

Ramassage des encombrants

A Roncq, les encombrants seront ramassés cette année les lundis 12 février, 12 mars, le samedi 14 avril, les lundis 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Inscriptions d'office pour l'élection présidentielle

Les jeunes gens, nés entre le 1er mars 1989 et le 21 avril 1989, sont invités à prendre contact avec le service élections, le plus rapidement possible, afin de s'assurer qu'ils seront bien inscrits d'office pour pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles.

Recensement militaire (1^{ère} période 2007)

Les jeunes femmes et hommes, nés entre le 1er octobre 1990 et le 31 mars 1991, sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile en vue de la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense ». Ils doivent se présenter avant le 31 mars 2007 à la Mairie de Roncq, Service Etat Civil, munis de leur carte nationale d'identité ou passeport et du livret de famille de leurs parents et le cas échéant du décret de naturalisation pour les jeunes Français domiciliés à Roncq. Ceux nés en France de parents étrangers doivent produire un certificat de nationalité française ou la manifestation de volonté de l'acquérir.

Les jeunes qui omettent cette formalité seront recensés d'office par leur commune de naissance et ne recevront pas le récépissé de recensement qui sera réclamé pour divers examens (baccalauréat, permis de conduire, concours...)

Recensement de la population

8 % de la population de notre commune sera recensé à compter du 18 janvier.

Depuis 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Plus fiables, plus récentes, les informations produites permettent d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins (crèches, logements, établissements scolaires, enseignants...).

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, comme Roncq, la collecte se déroule auprès d'un échantillon de 8 % de la population.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous serez destinataire, avant le début de la collecte, d'un courrier déposé par un agent recenseur.

Depuis le jeudi 18 janvier, les agents recenseurs, munis d'une carte officielle, déposeront au domicile des personnes recensées une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la Mairie (Service Etat Civil) ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne recensée remplisse les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique, c'est également une obligation !

Renseignements au Service Etat Civil de la Mairie (03.20.25.64.26.)

Infos pratiques

Les permanences du maire

Vincent Ledoux, Maire assurera des permanences, de 10h à 12h, à l'Hôtel de Ville, les samedis 10 février et 17 mars et au centre social Alphonse-Loeul, au Blanc Four, les samedis 27 janvier, 24 février et 31 mars.

Autorisations techniques

Les demandes d'autorisation de déposer une benne, de poser un échafaudage, de stationner un camion... doivent être déposées aux Services techniques, au Centre Technique Municipal, au moins 8 jours avant.

En ce qui concerne les travaux, les entreprises doivent faire leurs demandes 10 jours avant la date de début des travaux. Pour toutes ces demandes, un arrêté doit être constitué et signé par l'élu.

Enquête de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise jusqu'au 31 mars une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. Elle permet un suivi annuel de la délinquance. La première partie de cette étude porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat et la seconde aborde les problèmes d'insécurité : cambriolages, vols, agressions, vandalisme... Quelques ménages roncoquois seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur INSEE qui sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'agenda du P'tit Plus

CONSEIL MUNICIPAL

Roncq-Culture (03.20.03.87.41).

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 13 février à 19h, aux Anciennes Ecuries, rue de la Latte.

LES CERCLES DE LECTURE

Les Cercles de lecture sont organisés par Roncq-Culture en coopération avec la Bibliothèque Municipale : ils permettent de partager des lectures sur un thème proposé à l'avance, dans un lieu toujours différent.

Lundi 19 février, à 19h, à la Bibliothèque Municipale, sur le thème « De l'humour encore et toujours ».

Samedi 24 mars, à 15h, au centre Alphonse-Loeul, rue de Tourcoing, sur le thème « Ah ! la maison, théâtre de la vie ».

La liste des ouvrages présentés est consultable à la Bibliothèque Municipale. Renseignements à la Bibliothèque Municipale, 364, rue de Lille (03.20.25.64.30) ou à l'Association

UNE HEURE DE MUSIQUE

Les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique proposent de savourer « Une heure de musique » en leur compagnie.

Le jeudi 25 janvier, à 19h30, salle Georges-Catry, piano, trompette, clarinette, saxophone, guitare vous attendent pour des œuvres de Debussy, Desenclos, Satie, Saint-Saëns, Françaix et Pergolèse.

Le jeudi 15 février, à 19h30, salle Georges-Catry, guitare, violoncelle, alto, percussions, piano, hautbois et accordéon vous feront entrer dans l'univers de Poulenc, Clarke, Sammut, Ziolkovic et Piazzola.

MARCHÉ DES SAVEURS

Vendredi 2 février, de 15h à 18h30, salle Georges-Catry place Jean-Jaurès.

« Ma maison aime ma planète, moi aussi ! »

Une exposition au Centre Technique Municipal



Du samedi 17 février au samedi 3 mars, le Centre Technique Municipal, rue de Lille, accueille l'exposition HQE (Haute Qualité Environnementale) « Ma maison aime ma planète, moi aussi ! ».

La Communauté Urbaine qui propose cette exposition, mais aussi la Ville de Roncq, s'attachent à développer une politique fidèle aux principes du développement durable. Chez nous, c'est le cas notamment pour la Bourloire Municipale Saint-Louis ou pour le Centre Technique Municipal par le choix des matériaux et le respect des normes HQE.

Pour sensibiliser tout un chacun, L.M.C.U., le Conseil Régional et l'ADEME se sont associés pour réaliser une exposition pédagogique, ludique et interactive « Ma maison aime la planète ». Elle reprend des enjeux majeurs de la Haute Qualité Environnementale, explique la démarche et propose des clés pour réussir la construction ou la rénovation de son habitation. Le public pourra se familiariser avec les éco-matériaux, les puits canadiens, les panneaux solaires et en savoir plus sur les aides financières ou les dispositions fiscales.

L'exposition est visible au Centre Technique Municipal aux heures d'ouverture.